



Comment vider un appartement resté meublé après préavis du locataire ?

Par **sellig29**, le **12/05/2020** à **18:40**

Bonjour,rnrnMon ancien locataire, en prison pour 2 ans depuis le 30/12/2019, m'a envoyé son préavis de départ en recommandé avec AR prenant effet le 15/11/2019. Malgré mes demandes réitérées je n'ai pu effectuer l'état des lieux de sortie mon locataire n'y répondant pas.rnrnJe n'ai pu récupérer les clefs de mon studio que le 20/01/2020 celui-ci étant parti avec. A l'ouverture de la porte je me suis aperçu que le studio était resté meublé!!!rnrnComment évacuer les affaires de mon ancien locataire (meubles, vêtements, ...) et pouvoir remettre mon studio en location sans me mettre hors la loi.rnrnMerci à tous de votre aide et de vos réponses.

Par **nihilscio**, le **12/05/2020** à **23:01**

Bonjour,rnrnC'est effectivement ennuyeux. Il faut vous entendre avec votre ancien locataire ou son avocat. Mais en attendant, il vous doit une indemnité d'occupation.